

Procès-verbal du conseil d'école du 26 mars 2024

Personnes présentes :

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. ONFRAY

Directrice : Mme BAUCHAIRE

Enseignants : Mme AMARA, Mme BEAU, Mme BOURCHOUK, Mme BOURDON, Mme DEAN, Mme DEBORDE, Mme DOBA, Mme du VIGNAUD, Mme GUEDJ, Mme GUILLOU, Mme HEGRON, Mme LAFONTANT, Mme LEOEUF, M. LEMONNIER, Mme ORVOËN, Mme PETITJEAN, Mme RODIER

Mairie : M. BADOCHÉ responsable éducation-enfance, M. GOURVENEC élu, Mme LEFRANC responsable périscolaire Verlaine

Parents : Mme ARKAT, Mme EL AZRAK, Mme EME, M. EONE, M. GUIZANI, Mme LARABI, Mme ROUSSEL

RASED : Mme KUNG, Mme LARIVIERE

Personnes excusées :

Mme COLLET IEN

Mme PROUPIN RASED

Mme BELLEZ, enseignante

Mme BAHA, Mme CLOUET, parents élus

Secrétaire de séance : Mme LAFONTANT

Ouverture de la séance à 18h

1. La prise en compte de la difficulté scolaire

A. Le RASED

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée des Élèves en Difficulté) est composé de 3 professionnels partagés avec d'autres écoles :

O La psychologue Éducation Nationale : Mme Vanina Proupin. Elle n'est pas thérapeute mais intervient dans le soutien ou l'aide à l'analyse des difficultés. Elle est au service de l'expertise de la difficulté dans le cadre :

- d'observations en classe
- d'équipes éducatives
- d'équipes de suivi de scolarisation pour les enfants inscrits à la MDPH
- d'entretiens et de soutien psychologique auprès des enfants et de leur famille.

O L'enseignante spécialisée à dominante relationnelle (maître G) : Mme Corinne Küng

Mme Küng travaille avec les élèves de cycle 2. 17 prises en charge sur notre école. En MS, l'enseignante intervient dans le cadre de la prévention. Elle aide les enfants à prendre leur place dans le groupe tout en laissant les autres prendre la leur.

Le travail effectué avec les élèves de GS jusqu'au CE2 consiste à modifier la relation que l'enfant construit face à l'école et aux apprentissages. Le travail auprès de ces enfants a pour objectif de leur faire acquérir les compétences pour devenir élèves, c'est à dire acteurs de leurs apprentissages.

O L'enseignante spécialisée à dominante pédagogique (maître E) : Mme Marie-Annick Larivière

Sa mission consiste à travailler avec l'équipe pédagogique afin d'aider les élèves en grande difficulté dans leurs apprentissages, et pour lesquels les dispositifs mis en place par les enseignants au sein de la classe et de l'école ne suffisent pas à les faire progresser. 23 prises en charge sur notre école. Elle intervient de la GS au CM2 dans les domaines du lire/écrire/comprendre en français, dans la

construction du nombre et de la résolution de problème en mathématiques et dans la mise en réflexion des élèves de façon générale.

Les modalités d'intervention sont définies avec l'équipe RASED et les enseignants en fonction des contextes. Elles peuvent se faire dans la classe ou en petits groupes.

Faute de temps, le RASED ne peut malheureusement pas prendre en charge toutes les demandes car il intervient dans plusieurs écoles.

Mme LARABI : « Comment se fait-il qu'autant de PPRE et de PAP se montent en 6^{ème} ? »

- *Les enfants ont de plus en plus de mal à se faire des images mentales qui permettront de rentrer dans l'abstraction et le raisonnement*
- *Les enseignants d'élémentaire ont une vision plus globale puisqu'ils les ont 24h par semaine, les professeurs de collège ciblent plus précisément des compétences disciplinaires. Il n'y a effectivement que 2 élèves en PAP sur l'école actuellement.*

« Comment y pallier en tant que parent ? »

- *Leur lire des histoires (même en CM2, ils aiment encore qu'on leur lise des histoires), jouer, parler, les laisser s'ennuyer, limiter le temps d'écran et le contenu mis à disposition.*

B. Les APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Sur notre école elles sont proposées sur le temps de midi à raison de trois jours par semaine selon un calendrier soumis aux parents.

C. Les PACTE

1. Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux

Dans la continuité des enseignements, en cohérence avec eux, et en plus des activités pédagogiques supplémentaires (APC), le professeur des écoles assure un soutien supplémentaire pour les élèves dont la maîtrise des savoirs fondamentaux est fragile.

11 enseignants se sont portés volontaires pour assurer 1h ou 1h30 par séance auprès de groupes d'élèves en difficulté du CP au CM2 et en UPE2A, à l'initiative des enseignants avec l'engagement des enfants sur accord de leurs parents.

2. Interventions dans les dispositifs "stages de réussite"

En fonction de la période de l'année à laquelle a lieu le stage, le personnel renforce, entretient ou réactive les connaissances et les compétences travaillées au sein de la classe de chaque élève. L'objectif est la solide maîtrise des savoirs fondamentaux par les élèves, leurs progrès et leur réussite.

Des stages seront proposés aux parents pour leurs enfants en petit groupe avec une enseignante aux vacances de printemps pour 4 groupes d'élèves encadrés par Mmes Doba et Petitjean du 8 au 11 avril du CE1 au CM2 par demi-journées à l'école. En août, un groupe sera constitué.

D. La lecture renforcée et blablatelier

Lecture renforcée et blablatelier sont deux dispositifs de soutien et d'accompagnement aux enfants et à leur famille par une équipe pluridisciplinaire de réussite éducative, dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale mise en œuvre par la réussite éducative.

- Une fois par semaine le mardi de 16h30 à 18h un petit groupe d'enfants du CE2 au CM2 petits ou moyens lecteurs sont encadrés par une enseignante. Les ateliers porteront sur de la lecture fluence ainsi que sur de la compréhension de texte.
- Une fois par semaine le jeudi de 16h30 à 17h30 un petit groupe d'enfants de GS avec des difficultés d'expression orale et de compréhension de la langue sont encadrés par une enseignante. Les ateliers proposent du langage en situation, des jeux pour enrichir le lexique et les structures syntaxiques. Le temps de transition est compliqué car l'enseignante en charge vient d'une autre école.

E. PPS Projet Personnalisé de Scolarisation

Certains élèves présentant des troubles de santé, en fonction des caractéristiques de leur pathologie, peuvent être considérés handicapés et prétendre au droit à la compensation dès lors que la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) s'est prononcée sur la situation de handicap. Un des volets du Plan Personnalisé de Compensation du handicap, dans le cas des jeunes en âge scolaire, concerne l'aménagement de la scolarité : il s'agit du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Ce projet est élaboré par la MDPH du lieu de vie de l'enfant. Il fait suite à une évaluation des besoins de l'élève en situation scolaire par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH. De manière générale, le Projet Personnalisé de Scolarisation permet de mettre en place, au titre de la compensation, différents aménagements et adaptations pédagogiques en réponse aux besoins des élèves. Ces besoins sont identifiés par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH sur la base d'un document normalisé, le GEVA-Sco 1^{ère} demande qui, si nécessaire, propose l'établissement d'un PPS. Puis la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), au vu des propositions de l'équipe pluridisciplinaire concernant les réponses à apporter aux besoins, prend les décisions par rapport à :

- L'orientation (maintien ou non en maternelle, type de scolarisation : scolarité en Unité Localisée d'Inclusion scolaire (Ulis), en UE, à temps plein ou en scolarité à temps partagé...)
- L'attribution de matériel pédagogique adapté
- L'attribution d'une aide humaine individuelle ou mutualisée et au nombre d'heures d'aide humaine attribuées.

Actuellement 20 élèves bénéficient d'un PPS sur l'école, parmi eux 11 sont accompagnés par 4,5 AESH pendant 5 à 20h. Par manque de personnel tous les besoins ne sont pas couverts.

F. PPRE Programme Personnalisé de Réussite Éducative

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle commun de connaissances et de compétences. Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées qui est mis en place quand l'équipe éducative détecte chez un enfant des difficultés qui risquent de le gêner dans sa scolarité.

C'est donc un contrat entre l'école, les parents et l'enfant, qui prévoit :

- des actions ciblant des connaissances et des compétences précises,
- le mode d'évaluation des progrès de l'élève.

Actuellement 27 élèves en bénéficient sur l'école (soit 14.7% cette année contre 36 soit 20% l'an dernier).

2. Les projets

- **APQ** : 30 min. d'activité physique quotidienne par jour à l'école
 - En maternelle, un créneau dans la salle de jeu tous les jours pour chaque classe
 - Utilisation de la salle de jeu entre 16h et 16h30 par des classes d'élémentaire, selon les projets
 - Utilisation des cours de récréation selon les projets hors temps de récréation (2 créneaux)

- En élémentaire : planning d'occupation des salles de la Ville avec ou sans éducateur sportif mis en place par la conseillère pédagogique de circonscription avec le service des sports, au moins 1h/semaine voire plus quand natation
- Sur le temps périscolaire, proposition systématique de 2 jeux sportifs sur 4 activités encadrées par les animateurs.

Thématique de l'année : les JO.

- En élémentaire, récréations actives avec mise à disposition de matériel sportif dans des zones dédiées de la cour de récréation. Malheureusement le matériel mis à disposition est vite abîmé.

Projet CNR « Notre école faisons-la ensemble » d'aménagement pérenne des cours de récréation après ces expérimentations au titre de l'égalité filles-garçons puisque nous constatons que les filles investissent plus d'espace. La Mairie a donné son aval. Il va falloir travailler le projet en partenariat.

Mme BOURDON est référente en élémentaire, Mme du VIGNAUD en maternelle. Réunion avec parents / élèves / enseignant / périscolaire vendredi 15h30 pour la maternelle le 3 mai, le 17 mai pour l'élémentaire

Question des parents : « la surveillance pendant la récréation qui selon nous pose problème. Nous souhaiterions que les enseignants soient positionnés à divers endroits afin qu'ils puissent avoir une vue sur l'ensemble de la cour de récréation sans oublier les toilettes car nous avons eu des échos négatifs. »

Par respect de l'intimité des élèves, les enseignants ne peuvent rester dans les toilettes. Par contre, le temps d'ouverture sera désormais limité à 5 min. en début de récréation. Il sera demandé aux animateurs de veiller à fermer les portes des toilettes à 13h20 en veillant à ce qu'aucun enfant ne soit à l'intérieur puis fermer à clé les accès sur l'intérieur.

La présence de 2 enseignants au portail est souvent exigée par des interférences au portail. La cour est plus pacifiée depuis son équipement, il y a plus de chamailleries que de bagarre. D'ailleurs il n'y a plus d'accident. Les enseignants ont besoin d'une alliance éducative avec les parents, en ne leur donnant que des goûters composés de fruits ou de compote, il en va de la santé de vos enfants et la cour sera plus propre ; en reprenant avec leurs enfants leurs comportements violents, ils cesseront.

Mme GUILLOU demande à ce que les arbustes soient taillés plus bas.

Les parents n'avaient pas connaissance que seuls 2 enseignants sont de service dans la cour. Mme BOURDON assure que les enseignants interviennent au plus vite lors d'un incident.

- **Journal d'école** publié une fois /période, imprimé en A3 plié recto-verso, vendu 1€ (afin de limiter l'impact écologique et encourager l'événement de son arrivée au foyer). Le titre « Informations Verlaine de Chanteloup-les-Vignes l'IDC. Le journal des enfants de notre école », a été choisi par le conseil des élèves. L'objectif pédagogique est que l'étude de la langue soit au service de la production d'écrit par un projet d'écriture qui soit lu par d'autres (afin d'obliger à se relire en cherchant à se corriger). Les écritures manuscrites seront désormais imprimées en page entière pour plus de visibilité.

La richesse des articles des deux premiers numéros est l'écho de la dynamique de l'école.

Seuls 42 exemplaires ont été vendus pour le 1^{er} exemplaire.

- **Projet « Astres ».**

C'est un projet qui a été suivi par les classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) et deux classes de CP. Il vise à découvrir (ou redécouvrir) le système solaire grâce à deux nouveaux outils pour nos élèves : le planétarium et le planétaire (bâche qui modélise la trajectoire de certaines planètes du système solaire) Il se déroule en deux phases : - Dans un premier temps, l'équipe du planétarium de Triel-sur-Seine s'est déplacée au Phoenix à Chanteloup-les-Vignes, ce qui a permis aux élèves d'observer les constellations et écouter des mythes expliquant leur nom. Ensuite, les élèves ont fait un atelier afin d'aborder les planètes du système solaire. Dans un second temps, les élèves ont fait un dessin du système solaire, et ont rempli un questionnaire sur leurs ressentis et leurs compétences en sciences, avant et après les 3 séances sur le planétaire. Cela permet de constater l'impact du planétaire sur les apprentissages des élèves. L'intérêt premier du planétaire, était que les élèves pouvaient s'y déplacer et constater la trajectoire des planètes, (la Révolution de la Terre sur une année, et l'alternance du jour

et de la nuit, et les différences de temps entre les planètes. À la fin des séances, nous constatons que les conceptions des élèves concernant le système solaire ont évoluées. Ils comprennent plus aisément ce qu'est la Révolution d'une planète (et qu'elle se fait en une année pour la Terre), ainsi que l'alternance du jour et de la nuit (la rotation de la Terre sur elle-même). En CP par exemple, les élèves pensaient d'abord qu'il y avait une alternance du jour et de la nuit parce qu' « il faut se reposer », ou parce que « le Soleil va dormir, et la lune se réveille ». Après les séances, ils peuvent expliquer qu'il y a une alternance du jour et de la nuit grâce à la rotation de la Terre sur elle-même. Le fait de s'être mis à la place du Soleil et de la Terre physiquement, a probablement permis une meilleure compréhension de ce phénomène. Plus tard dans l'année, les élèves de cycle 3 reproduiront le planétaire dans la cour de récréation grâce à un grand pochoir et de la peinture. Ainsi, tous les élèves de l'école pourront en bénéficier.

➤ **Permis vélo pour les CM2**

Avec l'appui de la police nationale et des animateurs de Chanteloup, les élèves de CM2 passeront le permis cycliste. Le permis sera remis à l'issue de 2 tests (l'un théorique le matin du vendredi 26 avril) et l'autre pratique (l'après-midi, pour une moitié des CM2 les 23 et 25 avril pour l'autre moitié). Pour obtenir le test théorique les élèves devront connaître les équipements de sécurité de la bicyclette et du cycliste, les principales règles de circulation et les principaux dangers à bicyclette et la signification des panneaux.

➤ **Permis piétons pour les CE2**

Les policiers municipaux interviendront sur l'école le vendredi 29 mars. Lors de cette journée, la matinée sera consacrée à la partie théorique du permis (en classe) et l'après-midi une mise en pratique sera réalisée dans les rues de la ville. Au terme de cette journée, un permis piéton leur sera remis par un responsable de la mairie.

➤ **Le projet Montansier se poursuit pour les CE2-CM1 avec l'intervention de comédiens du théâtre dans les classes. L'objectif de ces interventions, au nombre de 6, est de travailler avec les élèves sur la prise de parole devant un groupe. La dernière séance, qui aura lieu sur temps scolaire, sera ouverte aux parents.**

Dans le même temps les classes se sont vu offrir deux séries de livres. "Les trois brigands", sujet du premier spectacle auquel ont pu assister les élèves au phénix et "Hansel et Gretel". "Hansel et Gretel" sera le thème du second spectacle auquel assisteront les élèves le 25 mai à Versailles.

➤ **Projets UPE2A :**

De nombreux temps forts ont ponctué ce semestre dans l'UPE2A en liaison avec les thèmes abordés dans la classe.

- Nous avons fêté 4 anniversaires dont un avec la classe de CE2/CM1 de Madame BOURDON.

- Le 13 octobre 2023, l'après-midi, nous sommes montés à pied dans la forêt de l'Hautil, Nous avons observé l'automne, ramassé des feuilles et des fruits secs. Sur place, nous avons goûté. Les trésors trouvés ont permis aux élèves de réaliser des portraits imaginaires.

- Le 30 novembre, les élèves ont pu aller voir la ferme installée dans la salle de motricité. Ils étaient très à l'aise avec les animaux.

- Le 12 décembre, les élèves sont allés voir au Phénix une pièce de théâtre « Les 3 brigands » . Un spectacle de qualité et poétique. Très bonne adaptation. Belle mise en scène mêlant le théâtre, les marionnettes, la musique, la danse et les jeux d'ombres. Les décors étaient très esthétiques, Après relecture en classe du conte les élèves allophones ont compris que *ces 3 brigands ne sont pas si méchants*.

- Le 19 décembre, nous avons chanté une chanson au Père Noël qui est passé dans notre classe et qui a apporté un livre pour chaque élève sur le thème de Noël.

- Le 12 janvier, nous avons tiré les rois et dégusté des parts de galette à la frangipane et au chocolat. 2 rois ont eu la fève et ont choisi leur reine.

- Le 22 janvier, les élèves sont allés voir la projection de l'épisode du « Petit Prince, la planète du temps ».

- Le 1er février, nous sommes allés en transport en commun visiter le musée du jouet à Poissy. Les élèves ont découvert les jouets de leurs grands-parents dans les vitrines. Puis, ils ont passé beaucoup de temps à se déguiser en choisissant dans une malle à déguisement des vêtements d'autrefois. Ils ont aussi manipulé des livres géants avec de vieilles illustrations.

Pour information : L'entrée de ce musée est gratuite tous les premiers dimanches du mois.

- Le 5 février, l'UPE2A a fait une vente de parts de gâteaux pour renflouer la coopérative scolaire. Nous avons gagné 72,80 €. Je remercie les parents pour leur participation.

- Le 9 février, nous avons fêté la Chandeleur, nous avons cuisiné et fait sauter 30 crêpes.

- Le 11 mars, les élèves sont allés voir la projection de film « Pierre et le loup ». Puis les élèves se sont imprégnés du conte et ont découvert les instruments de musique en visionnant les versions contées par Lambert Wilson et Gérard Philippe.

- Le 5 avril nous irons visiter la caserne des pompiers de Chanteloup.

➤ **Projection ciné cycle 1 :**

Nous sommes allés voir Pierre et le loup lundi 11 mars. Toutes les classes avaient abordé le conte en amont et nous avons trouvé la projection adaptée à des élèves de cycle 1. Nous remercions le service culturel de Chanteloup.

➤ **Jeux de société CP-CE1 :**

Chaque classe de CP-CE1 a mis en place une séance par semaine depuis novembre-décembre de jeux classiques : bataille, memory, double, petits chevaux, jeu de l'oie, jeu de l'échelle, dominos, 7 familles, mistigri. Ils ont appris les règles et peuvent jouer en autonomie par groupe de 3-4 enfants. Il y a eu un premier décloisonnement le 15 mars, le prochain du 29 mars sera ouvert aux parents, une quinzaine de parents est prévu.

➤ **Classe d'eau :**

Les projets ont été validés mais sans que l'on sache à quelle hauteur. Sans fonds, il n'est pas possible de faire de réservation ferme.

➤ **« Le sens de l'école » :**

Les élèves des classes de CM1/CM2 et de CM2 vont participer au projet « Le sens de l'école ». Il s'agit d'un parcours de 4 séances d'une heure et demi en présence d'une intervenante et de l'enseignante.

Il a pour objectif de développer une vision positive de l'école et d'amener les élèves à réfléchir sur leur rapport aux apprentissages, sur le sens de leur scolarité, sur leur place à l'école et dans le monde. Ce projet vise également à créer un climat de classe favorable aux apprentissages et à donner envie aux élèves de faire de leur mieux. Au cours de ces ateliers, l'écoute des autres, la prise de parole, l'esprit critique, la confiance en soi, le sens de l'initiative et de la coopération, seront pleinement sollicités.

Chaque élève recevra « un carnet de bord » qui permettra également aux parents de suivre le parcours de son enfant.

Ces séances ont débuté le 8 mars et se termineront fin avril.

Cette année, nous bénéficions d'interventions gratuites mais nous aimerions que ce projet « Le sens de l'école » avec une mise en place possible sur 3 ans (CM1-CM2-6ème) puisse s'installer sur la durée avec des financements de la Cité Éducative.

➤ **Boucle d'Or :**

Nous, les enseignantes de maternelle, avons bénéficié d'une animation pédagogique autour de l'opéra pour enfants "Boucle d'Or" de Julien Joubert. Ainsi, nous préparerons notre spectacle de fin d'année à partir du mois de mars afin de vous présenter l'histoire de "Boucle d'Or et les trois ours" à la salle du Phénix le vendredi 28 juin à 15h. Nous travaillerons avec la conseillère pédagogique, Sarah Bosquet, qui viendra en classe pour nous aider à mettre en place le spectacle.

➤ **Chorale CM2-6^{ème} :**

Restitution le 5 mars au Phénix

Cette restitution est le fruit d'une grande collaboration entre les écoles Pasteur, Verlaine, Ronsard et le collège Magellan. Ce projet pédagogique a pour grande ambition de favoriser la rencontre entre plusieurs œuvres littéraires, ayant un vocabulaire riche, et nos élèves.

De la mise en voix et en musique d'un texte, à la rédaction de l'autoportrait de leur classe ou encore l'interprétation de la prononciation du vieux français, nos élèves ont préparé pour vous une soirée musicale pleine d'énergie dans un esprit bon enfant avec un investissement sans faille des professeurs des écoles impliqués et de Monsieur Barbosa (professeur d'éducation musicale au collège Magellan).

L'art, devenu un outil pédagogique qui nous l'espérons, a permis à nos élèves d'associer l'utilisation de leur oreille musicale avec la lecture et l'interprétation d'un texte.

➤ **École ouverte aux parents de petite section :**

Afin de comprendre les attendus de l'école et le fonctionnement d'une classe, nous proposons aux parents d'élèves de petite section de venir assister à quelques heures de classe dans les classes de Mme Petitjean et de Mme Doba le matin de 8h30 à 10h au cours du mois de mars. A 10h, lors de la récréation, les parents peuvent échanger avec les maîtresses. Pour essayer de perturber le moins possible la classe, les parents sont accueillis dans la classe de leur enfant par groupe de deux adultes (sans autre enfant ni bébé). Un seul adulte par famille peut assister à la classe pour permettre à toutes les familles de participer."

Dates de Mme Claire PETITJEAN : du lundi 18 mars au vendredi 29 mars

Dates de Mme Marion DOBA: du jeudi 14 mars au vendredi 29 mars

3. Les évaluations

A. GS : Pour une entrée sécurisée au CP

Pour une entrée sécurisée en CP est un bilan intermédiaire des acquis scolaires et d'identification des besoins des élèves de Grande Section en décembre. Les épreuves du protocole ont été conçues par le pôle ressources École Maternelle de l'académie. Elles ont été passées individuellement lors des APC ou par la directrice pendant les mois de novembre-décembre ou en début d'après-midi avec l'enseignante de PS.

Les réussites qui serviront de point d'appui pour les apprentissages sont :

- Résoudre un problème de composition et de décomposition réussi à 94%
- Dénombrer une quantité réussi à 91%
- Le comptage syllabique réussi à 88%
- Reconnaître les lettres de l'alphabet réussi à 88%

Les items les plus échoués sont :

- L'écriture de mot en cursive réussi à 9%
- Compréhension de texte (interprétation) réussi à 27%:
- Compréhension explicite de texte (identification des personnages) réussi à 30%

De mauvais résultats à nuancer car l'apprentissage de l'écriture cursive n'est initiée qu'après. Pour l'identification des personnages, il y a peut-être un biais car la première page n'est pas en couleur, il ne s'agit

pas d'erreur flagrante puisque souvent le petit lapin noir a été entouré au lieu du lapereau blanc.

En fonction de leurs résultats, certains élèves sont orientés vers une visite avec le médecin scolaire.

B. Évaluations compréhension en CM2

Ces évaluations ont été élaborées dans une démarche différente des évaluations diagnostiques existantes et ont été conçues comme un outil didactique. Elles ont pour finalité de connaître, reconnaître, évaluer et prendre en compte les compétences et les processus mis en œuvre par les élèves au cours de la lecture. Elles prennent appui sur les recherches actuelles dans le domaine de la compréhension, et doivent permettre de déterminer des causes de difficultés.

Les textes sont variés et exigeants. Ils posent différentes problématiques, avec du vocabulaire varié. Ces textes vont devenir leur quotidien dans la suite de leur scolarité. A travers le choix de ces textes, on n'est pas seulement en français mais bien dans la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.

Épreuve en 4 parties : un texte narratif lu aux élèves, un texte narratif qu'ils doivent lire, un document "composite" (extrait de manuel de sciences avec différents types de documents : graphique, texte ... Pas seulement textuel pour celui-ci) et un texte documentaire.

Pour notre école, en janvier, face aux 4 types de texte, c'est le texte littéraire entendu qui a reçu le plus de bonnes réponses, le texte composite le moins (ce qui est le cas partout et ce qui s'explique assez facilement : élèves moins familiarisés à travailler la compréhension sur ce genre de document ; beaucoup d'informations disséminées à travers plusieurs documents ; le lien est à créer par eux-mêmes entre les documents entre eux et entre documents et questions... De plus, dans le cadre de cette évaluation, le document choisi est particulièrement complexe)

Par type de compétences :

- ✓ Les plus réussies sont les compétences inférentielles de liaison ainsi que l'élaboration des représentations mentales
- ✓ Les moins réussies sont les compétences lexicales ainsi que la connaissance des textes

Les résultats ont été renvoyés anonymes (puisque'il ne s'agit pas d'établir des pourcentages de réussite ou d'échec et que cela n'a aucune valeur sommative). A la suite, nous recevons une grille d'analyse.

De ces observations découlent des scénarios pédagogiques pour mettre en place un enseignement de la compréhension. Des scénarios pour les enseignants leur permettant de :

- ↳ Conduire un enseignement explicite
- ↳ Rendre visibles les procédures de compréhension
- ↳ Varier les démarches
- ↳ Prendre en compte le cheminement cognitif des élèves
- ↳ Développer des « gestes professionnels » ajustés

Suite en classe : Un travail de compréhension qui sera régulièrement mené sur les textes documentaires ainsi qu'un travail spécifique qui a déjà été mené l'année dernière sur la prise de conscience par les élèves des procédures qu'ils doivent mettre en place pour lire un texte composite.

C. Évaluations de mi-parcours de CP

La période de passation des évaluations Point d'étape mi-CP dans les écoles était cette année du 15 au 26 janvier 2024.

Ces évaluations constituent un élément essentiel pour apprécier l'évolution des acquis des élèves en mathématiques et en français. Elles permettent aux professeurs de situer leurs élèves, de mieux connaître leur progression depuis le mois de septembre, et d'identifier les domaines les plus fragiles. Au niveau agrégé, ces données permettront également d'analyser les écarts éventuels entre les élèves scolarisés en réseau d'éducation prioritaire et ceux scolarisés hors réseaux d'éducation prioritaire

Pour certains élèves les évaluations de septembre arrivent tôt, avant qu'ils ne soient remis dans le cadre scolaire au sortir des vacances. Les compétences demandées sont plus exigeantes entre les 2, par exemple de

la lecture de la lettre à la syllabe aussi les difficultés persistent. En mathématique, l'effet d'entraînement est efficace.

4. Sécurité

A. Exercice PPMS

Le 21 mars devait être déclenché par le département mais reporté par la directrice académique suite à des menaces terroristes dans un lycée des Yvelines.

B. Exercice incendie

Jeudi 14 mars 2024 à 9h20, évacuation des bâtiments en 3min50s par 301 personnes dont 2 parents d'élèves en observation en PS dans le cadre du dispositif classe ouverte.

Évacuation dans le calme sous le soleil, sans que les enseignants aient été prévenus.

C. Prévention

- Dépistage infirmier de la PMI auprès de tous les enfants de MS et certains PS
Le service départemental de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental des Yvelines met en œuvre des actions de prévention médico-sociale inscrites dans le code de santé publique en faveur des enfants de moins de 6 ans. Des **bilans de santé pour les enfants scolarisés en moyenne section** sont donc organisés au sein de l'école.
Ces examens préventifs ont pour objectif d'assurer la surveillance de la croissance staturo-pondérale, du développement physique, psychomoteur et affectif de l'enfant ainsi que le dépistage précoce des anomalies ou déficiences.
- Dans le cadre d'une action financée par l'ARS IDF, l'Union Française de Santé Bucco-Dentaire d'Ile-de-France (UFSBD IDF) renouvelle cette année sa proposition d'interventions auprès des élèves de grandes sections de maternelle de l'école.

Cette action consiste en une séance ludique, adaptée à l'âge des élèves, et éducative de sensibilisation à la santé bucco-dentaire d'une durée d'une heure environ, animée par un chirurgien-dentiste, en collaboration avec l'enseignant. Elle a eu lieu ce jour. Les parents étaient invités mais un unique s'est déplacé. Les enfants sont repartis avec une brosse à dent.

5. Mairie

A. Demandes de travaux

Déjà présentés en conseil d'école :

- Équipement en lave-linge : *les autres écoles n'ont pas demandé donc aucune n'aura. Le temps entre 2 tournées de ramassage de linge est passé de 2 à 1 semaine.*
- Porte vitrée fêlée à l'entrée en maternelle côté cour : *prévu*
- Installation de haut-parleurs pour le PPMS en élémentaire *des devis vont être passés. Mme ARKAT donne l'information qu'il existe des systèmes sans fil dont la pose est plus rapide.*
- Un récupérateur d'eau de pluie pour mettre sous la gouttière ouverte dans la cour de maternelle
- Barrière de séparation des 2 niveaux de cour en élémentaire
- Pose de grilles sur les radiateurs des classes 2 et 3
- Installation de stores mobiles sur les skydômes des classes 2 et 4
- Fixation des vidéoprojecteurs au plafond en maternelle (mis en attente consécutivement au dédoublement des GS à la prochaine rentrée. La structure de l'école ne sera pas la même si un ou deux postes d'enseignants sont créés.
 - ✓ La Mairie préfère anticiper sur l'ouverture de 2 nouvelles classes en maternelle : il y aura 2 demi-classes en salle périscolaire/ bibliothèque
 - ✓ La salle des maîtres sera au fond de la classe de CM2 qui ferme avec un rideau (il n'y a pas de travaux à engager)

✓ L'accueil du périscolaire se ferait dans l'actuelle salle des maîtres.

Les parents déplorent la disparition de la bibliothèque en maternelle. Les enseignants demanderont une solution mobile.

Faits :

- Traitement de l'infiltration sur le mur du couloir à côté de la cour de maternelle et face au bureau de la directrice
- Flashs lumineux lors de la sirène incendie dans les toilettes des petits de maternelle
- Réparation volet roulant électriques CM2
- Pose de bloc prises en CE1b et CM2
- Ajout de prises en CPc sur le mur du tableau vert
- Réparation des poignées des vélos et trottinettes de maternelle
- Ajouter des portemanteaux sur le palier du 3^{ème} étage (4 dans la continuité de ceux de la classe de CE2-CM1a, 8 sur le mur à côté de l'ascenseur)
- Trouver une solution pour la fermeture de la cabane à vélo (+ grand cadenas ou chaîne)
- Accrocher le panneau mur sonore en classe 1
- Accrocher le tableau à étiquettes en classe 2
- Réparer la poignée de porte de la classe d'UPE2A
- Réparer poussette et fer à repasser en classe 1
- Réparer les 2 toilettes qui fuient en PS (GLPI du 19/12/23)
- Réparer le casier de 2 bureaux en élémentaire
- Revisser les rails des casiers en classe 1 et 3
- Trouver une solution pour le siphon du lavabo des filles de maternelle qui se déboîte régulièrement
- Revisser le plateau de la table de dînette en classe 1
- Fabriquer et installer des étagères avec tasseau de séparation à sac à dos au-dessus des portemanteaux de la classe 1 de maternelle (expérimentation pour les autres classes)

Nouveaux :

- Trouver une solution pour les mauvaises odeurs persistantes dans les toilettes des garçons
- Réparation volet classe 3
- Réparer le groom décroché de la porte d'entrée de maternelle
- Refaire le mur à côté de la sortie dans la cour de maternelle
- Réparer le porte-savon des toilettes des filles en élémentaire
- Planter un sapin au milieu du patio
- Tolérance stationnement enseignants sur les places de stationnement en parallèle devant le portail de la salle des fêtes rue Paul Gauguin, places limitées à 1h alors que le parking de la salle des fêtes est occupé en partie par des algeco et partagé avec une autre école. Une vignette « Enseignant » pourrait être une solution. *M. GOURVENEK va se renseigner.*
- Faire les plans des cours de récréations
- Aménager la nouvelle salle de classe et l'équiper (meubles, tableaux et jeux)
- Tailler plus bas les arbres entre les 2 cours

Question : la sécurité autour de l'école sur trois passages piétons, un seul bénéficie d'une présence assurant la traversée des enfants.

Actuellement 8 personnes et 2 municipaux sécurisent les alentours des 6 écoles. Régulièrement une voiture de la police municipale tourne.

B. Le périscolaire

Question : quel est l'intérêt de prendre du temps aux ATSEM en maternelle et aux enseignants en élémentaire pour faire l'appel de cantine chaque matin, s'ils sont acceptés tout de même ? Et que le repas est facturé le double aux parents. Un recensement des absents ne serait-il pas suffisant ?

- *Il y a un ajustement journalier des quantités livrées entre les repas réservés, les absents, les non prévus. Avec la surfacturation, il y a un peu moins de parents qui ne réservent pas mais il y en a encore beaucoup.*

Mme ARKAT trouve que le délai de tolérance de septembre est peut-être trop long

Les enseignantes de maternelle trouvent que le comptage prend du temps sur celui pour la classe.

Mme LEFRANC dit que dorénavant, les ATSEM ne feront que relever les absents. L'animateur qui compte en relevant les feuilles en élémentaire le fera aussi en maternelle.

Question : demande à la municipalité d'assurer le remplacement des ATSEM lors de leurs longues absences.

- *La Ville n'a pas les moyens d'embaucher des ATSEM en plus de l'accompagnement des classes.*

1. Point sur l'équipe périscolaire

Animateurs : départ de Youness remplacé depuis janvier par Alicia

ATSEM : départ d'Odile remplacée par Mélodie et de Micheline (non remplacée)

2. Projets périscolaires

L'équipe périscolaire travaille à la fois sur des projets transversaux aux 6 écoles et a son propre projet périscolaire.

Projets transversaux :

- Permis vélo : Kader sera en charge de faire passer la partie théorique aux élèves des classes de CM2 les 23 et 25 avril matin et sera en soutien à la police municipale pour la partie pratique
- Carnaval : les animateurs se sont chargés sur les temps périscolaires de fabriquer la mascotte de l'école (montgolfière), des maracas pour tous les enfants et d'apprendre les chants et danses aux enfants qui mangent le midi
- Fête de la ville : préparation de danses avec les enfants du TRAM de tous les cycles

Projet du périscolaire Verlaine :

Cette année l'équipe a retenu le thème de « Voyage autour du monde » comme projet. Les animateurs et les ATSEM font donc des activités en lien avec ce thème sur les différents temps d'accueil. Une exposition et des danses seront présentées aux parents en fin d'année. La date prévue est le vendredi 31 mai, le lieu reste à confirmer mais des invitations seront faites à tous début mai.

Fin du conseil d'école : 20h30

La secrétaire de séance, Mme LAFONTANT

La présidente du conseil d'école, Mme BAUCHAIRE



Prochain conseil d'école : jeudi 20 juin 2024 à 18h à l'AVEC